



Version à jour le 10/05/2021

Animateur : Père Yvon BARRAUD

Date limite d'inscription : 23/10/2021

Pour les tarifs et aspects administratifs, voir pages "CONDITIONS" en fin de document.

Inscription en ligne sur notre site internet :
www.pelerinages-nantes.fr ou en nous joignant par téléphone au 02 49 62 22 50.

Ce pèlerinage est animé par le père Yvon BARRAUD en ministère de curé à Ste Marie-en-Pays-d'Ancenis et à St Benoît-en-Val-de-Loire. Il propose en priorité d'inscription à ses paroissiens cette destination et cette expérience. Il le propose dans le cadre des pèlerinages diocésains pour y accueillir plus largement aux autres personnes qui voudraient vivre ce cheminement spirituel et humain en Terre Sainte et bénéficier de cette démarche. Le service diocésain des pèlerinages se tient à la disposition des personnes intéressées pour tout renseignement : n'hésitez pas à nous contacter.

Le programme ci-dessous a été élaboré spécialement pour vous, à partir de l'expérience de nos pèlerinages les plus récents et avec l'expertise de l'agence **BIPEL**.

Ce programme est susceptible d'adaptations en fonction de modifications éventuelles des possibilités d'accès aux lieux et des heures disponibles pour les célébrations. En outre, des rencontres avec des témoins qui vivent en Terre Sainte ont été insérées dans le programme ci-dessous et peuvent être modifiées.

1) PROGRAMME : Un pèlerinage en Terre Sainte n'a pas d'égal !

Mettre nos yeux dans les yeux du Seigneur au lac de Galilée, quelle expérience ! Entendre l'écho des paroles et des pas du Seigneur et de ses disciples à Nazareth, Capharnaüm, Jérusalem et nous émerveiller, cela est à vivre simplement !

Voir ces lieux et évoquer les personnes dont les noms traversent la Bible et qui nourrissent depuis si longtemps notre expérience spirituelle, vous le pourrez.

Vivre une rencontre avec cette Terre et ceux qui l'habitent hier et aujourd'hui et le faire en pèlerin avec des personnes connues ou à découvrir, voilà ce qui vous rejoint dans ce document.

Les trois pèlerinages que j'ai pu proposer à mes paroisses dans les années passées m'encouragent à le vivre à nouveau et à l'ouvrir largement.

Le Seigneur est là chez nous certes, mais il vient de là-bas.

Les disciples d'Emmaüs se disaient entre eux au soir de Pâques " Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous tandis qu'il nous parlait sur le chemin ?" Tel est ce que je souhaite à chacun de vivre lors de ce pèlerinage.

Un pèlerinage en Terre Sainte n'a pas d'égal. Bienvenue !

Père Yvon

J1 – lundi 28 février

NANTES / FRANCFORT / TEL AVIV / ARAD

10h20 : convocation à l'aéroport de **Nantes** pour décollage à 12h20 du vol Lufthansa LH 1055 vers Francfort.

14h00 : arrivée à **Francfort**

17h55 : décollage à destination de Tel Aviv.

23h00 : arrivée à l'aéroport de **Tel Aviv**.

Accueil à l'arrivée à l'aéroport par votre guide et votre chauffeur. Puis, départ en autocar vers le désert du Néguev : grand triangle de montagnes et plateaux arides habités jadis par les nabatéens et aujourd'hui par les bédouins...

Nuit à ARAD



J2 – mardi 1^{er} mars

ARAD / EIN AVDAT / AVDAT / ARAD

Le matin, route vers les gorges d'Ein Avdat. Puis, visite du site d'Avdat : son acropole, ses églises byzantines et nabatéennes. **Messe** en plein air dans les ruines de l'église byzantine.

Déjeuner à SDE BOKER.

L'après-midi, continuation vers Beer-Shev'a « puits du serment » ou encore « puits des sept » pour symboliser l'alliance qu'Abraham fit avec Abimelek, propriétaire d'un puits auquel il offrit sept brebis. A la suite de leur patriarche Abraham, des caravaniers nabatéens qui pérégrinaient de la Mer Rouge à la Palestine s'y arrêtaient. Plus tard, des Bédouins trouvaient en ce puits une source à laquelle se désaltèrent. Visite du site. Le puits d'Abraham.

Dîner et Nuit à ARAD



J3 – mercredi 2 mars

ARAD / MASSADA / KALIA / QASR EL YAHUD / JERICHO

Le matin, départ en car et **messe des Cendres** dans le désert. Puis poursuite du circuit et découverte de la forteresse de Massada, haut lieu de la résistance Juive. dans cette forteresse située à 400 mètres d'altitude que des Juifs résistèrent aux Romains. Montée à pied par la rampe romaine et descente en téléphérique.

Route vers Kalia et petit temps de baignade dans la Mer Morte pour ceux qui le souhaitent. Prévoir des chaussures de baignade (selon le temps disponible).

Déjeuner à KALIA.

L'après-midi, route vers les bords du Jourdain, au bord de la Mer Morte : lieu de prédication de Jean-Baptiste et évocation du Baptême de Jésus sur le site de Qasr El Yahud.

Enfin, route vers Jéricho, une des plus anciennes villes du monde. A Jéricho : évocation de la conquête par Josué, de la conversion de Zachée et de la guérison de Bartimée.



Dîner et nuit à JERICHO.

J4 – jeudi 3 mars



JERICHO/ WADI KELT / TAYBEH / NAZARETH

Tôt le matin, l'autocar vous conduira jusqu'au sentier qui démarre au bout de la route asphaltée (au niveau des ruines du Palais d'Hérode). Marche vers le monastère de Saint Georges de Kossiba, marche à pied vers le monastère le long du Wadi Kelt (prévoir 1h30 de marche, se munir de bonnes chaussures en raison des pierres qui roulent, d'une petite bouteille d'eau et d'une casquette). *Personne souffrant du vertige : s'abstenir.* L'autocar vous rejoindra en haut sur le promontoire au-dessus du monastère Saint Georges de Kossiba.

Messe en plein air dans le désert de Judée, au promontoire du Wadi Kelt. Vue à 360°. Puis route vers Taybeh, village chrétien de Cisjordanie. Découverte de la maison des Paraboles.

Déjeuner à TAYBEH

L'après-midi, continuation vers Naplouse. Découverte du Puits de Jacob. Enfin, route vers Nazareth en passant par la Vallée du Jourdain.

Rencontre avec un chrétien palestinien sur la problématique Israël / Palestine.

Dîner et nuit à NAZARETH.

J5 – vendredi 4 mars



NAZARETH

Très tôt le matin, **messe** devant la Grotte de l'Annonciation.

Petit déjeuner à l'hébergement. Puis, découverte de Nazareth, lieu de l'Annonciation : campagne de Galilée, les paraboles, le village de l'humilité de Dieu et la vie cachée de la Sainte Famille. Pèlerinage à la Fontaine de la Vierge, en l'église Saint Gabriel. Puis, passage par la synagogue, située au cœur du bazar, qui serait à l'emplacement de l'ancienne synagogue fréquentée par Jésus... Marche vers la Basilique de l'Annonciation par le vieux Nazareth. Temps de visite de la Basilique à l'Annonciation. Découverte de l'Eglise Saint Joseph, construite sur les fondements d'une église croisée.

Déjeuner au Centre Marie de Nazareth.

L'après-midi, visite du Centre International Marie de Nazareth. Parcours biblique multimédia (4 salles) : la 1ère alliance, l'Incarnation, la Vie du Christ, Passion et Résurrection.

Puis vous vous rendez à Kefar Kenna communément identifiée avec la bourgade évangélique de Cana, lieu où se déroulèrent les noces au cours desquelles Jésus accomplit son premier miracle (Jn 2, 1-12) Découverte de l'église franciscaine, église latine qui s'élève sur l'emplacement de celle des Croisés.

Dîner à l'hébergement.

Nuit à NAZARETH

J6 – samedi 5 mars

NAZARETH / LE LAC DE TIBERIADE / BETHLEEM

Le matin, route vers le Lac de Tibériade.

Navigation sur le lac de Tibériade, de Tibériade à Guinossar. Découverte de Capharnaüm, où se trouvent des vestiges très frappants de l'antique cité : la Synagogue où Jésus prononça le « Discours sur le Pain de Vie » et la Maison de Pierre.



Puis découverte du site de Tabgha, abritant l'Église de la Multiplication des pains. **Messe** en plein air à Dalmanutha sur la rive du lac. Puis, montée au Mont des Béatitudes.

Déjeuner aux BEATITUDES.

Temps de méditation et de recueillement dans les jardins du Mont des Béatitudes. Puis descente à pied pour ceux qui le peuvent vers la Primauté de Pierre. Construite sur un rocher au bord du lac, elle rappelle l'apparition de Jésus à ses apôtres après la Résurrection et la triple question à Pierre : « Pierre, m'aimes-tu ? » (Jn21).

Enfin, route vers Bethléem, la cité de David.

Dîner et nuit à BETHLEEM

J7 - dimanche 6 mars

BETHLEEM / JERUSALEM

Le matin, découverte du Champ des Bergers, à Beit Sahour, le lieu où la tradition situe le récit de l'évangile de saint Luc (Lc 2, 1-19), quand les bergers entendirent les anges les inviter à venir à Bethléem. C'est un lieu de simplicité et de joie. Là « le ciel s'est ouvert », annonçant la paix. **Messe** avec la communauté à l'église Sainte Catherine.



En fin de matinée, pèlerinage à la Basilique et à la grotte de la Nativité. La Basilique de la Nativité est l'une des plus vieilles églises du monde, bâtie sur le lieu présumé de la naissance du Christ. Sous le chœur de la basilique ancienne, on accède à la grotte de la nativité et à la mangeoire. Une étoile marque le lieu où l'on vénère la naissance de Jésus.

Déjeuner à BETHLEEM chez les Sœurs Saint Vincent de Paul

Rencontre avec une Sœur de l'orphelinat de Bethléem, Sœurs St Vincent de Paul (le soir ou après-midi suivant les disponibilités) Puis montée vers Jérusalem.

Dîner et nuit à JERUSALEM.

J8 – lundi 7 mars

BETHLEEM / EIN KAREM / JERUSALEM

Très tôt le matin, première découverte du Saint Sépulcre pour ceux qui le souhaitent. Puis, route vers Ein Karem, vallée de la Visitation et du Magnificat, vocation d'Elisabeth et de Jean Baptiste. Découverte des deux églises.

Messe à Ein Karem. Retour à Jérusalem.

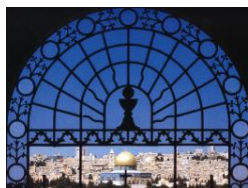
Déjeuner à JERUSALEM.



L'après-midi, pèlerinage au Mont Sion : la basilique de la Dormition de Marie et le Cénacle, lieu de la dernière Cène. Arrêt à Saint Pierre en Gallicante, là même où Pierre renia Jésus trois fois, et la voie romaine à degrés. Visite de la fosse. Temps de rencontre à Saint Pierre en Gallicante avec le responsable de la Communauté des Assomptionnistes ou l'un de ses représentants. En fin de journée, passage au Mur Occidental.

Dîner et nuit à JERUSALEM.

J9- mardi 8 mars



JERUSALEM

Très tôt le matin, **messe** au Golgotha à l'autel de la crucifixion.

Départ pour le sommet du Mont des Oliviers, vue panoramique sur Jérusalem et la vieille ville fortifiée riche de 3000 ans d'histoire. Puis pèlerinage au Carmel du Pater, là où Jésus enseigna la prière du Notre Père à ses disciples. Marche à pied jusqu'à l'église du Dominus Flevit, construite en souvenir des larmes versées par Jésus sur la ville sainte. Puis, continuation à pied vers le Jardin des Oliviers et la Basilique de Gethsémani.

Déjeuner à JERUSALEM.

L'après-midi, visite de l'église Sainte Anne, de la Piscine probatique, de la Flagellation et du Lithostrotos : **chemin de Croix** sur la Via dolorosa, vers la basilique de l'Anastasis : Golgotha et Saint-Sépulcre.

Le soir, rencontre avec Marie-Armelle BEAULIEU, rédactrice en chef du magazine « Terre Sainte » de la Custodie.

Dîner et nuit à JERUSALEM.

J10- mercredi 9 mars



JERUSALEM / ABU GOSH / JERUSALEM

Le matin, route vers Abu Gosh, l'un des possibles lieux d'Emmaüs : s'y trouvent un monastère bénédictin et une église datant de l'époque des Croisés. Evocation de la rencontre de Jésus et des disciples de l'Emmaüs.

Messe d'envoi du pèlerinage à Abu Gosh. Proposition de rencontre avec un moine Bénédictin.

Déjeuner.

Retour à JERUSALEM et temps libre

Dîner et nuit à JERUSALEM.

J11- jeudi 10 mars

JERUSALEM / TEL AVIV / FRANCFORT / NANTES

Tôt le matin, transfert vers l'aéroport de TEL AVIV pour convocation à 5h00 à l'aéroport pour embarquement sur vol Lufthansa.

Décollage à 8h à destination de FRANCFORT et arrivée à 11h40 à FRANCFORT

Décollage à 15h de FRANCFORT et arrivée à 16h40 à l'aéroport de NANTES



2) CONDITIONS GÉNÉRALES :

Avertissement et engagement :

Ce pèlerinage nécessite une bonne forme physique compte-tenu de l'amplitude horaire des programmes journaliers, des conditions climatiques et des nombreux déplacements à pied (cumul de 60 à 70 km de marche à pied pendant le pèlerinage).

Compte tenu de la fatigue et des risques liés au programme de ce pèlerinage, nous invitons chacun à vérifier auprès de son médecin sa capacité à pouvoir suivre normalement le rythme de ce programme. Nous vous remercions de votre compréhension.

Par ailleurs, en vous inscrivant à ce pèlerinage, vous vous engagez à respecter les décisions prises par le responsable du groupe qui est chargé de veiller au bon déroulement du pèlerinage, pour vous-même et pour l'ensemble des pèlerins.

Tarifs :

- Prix par personne avec départ le 28 /02/2022 et retour le 10/03/2022 à Nantes = **2050 €** à partir de 35 participants (**1960 €** à partir de 45 participants)
- Supplément chambre individuelle : **390 €** (sous réserve de disponibilité, en nombre très limité).
- Les prix peuvent être soumis à modification en cas de fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports, et/ou en fonction du nombre définitif de participants... En cas de changement, les prix définitifs sont calculés et envoyés à chaque participant, au plus tard à 30 jours du départ.

Ce prix comprend :

- Le transport aérien Nantes/Francfort/Tel Aviv à l'aller et Tel Aviv/Francfort/Nantes au retour sur vols réguliers Lufthansa en classe économique.
- Les taxes aéroportuaires et surcharges carburant révisables jusqu'à l'émission des billets d'avion.
- Le service d'assistance dans les aéroports.
- Le transport en autocar climatisé en Terre Sainte durant tout le circuit.
- L'hébergement en chambre double/twin en maisons religieuses et en hôtels 3 ou 4 étoiles (normes locales).
- La pension complète du petit déjeuner du 2ème jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les frais d'entrée dans les sites mentionnés au programme.
- Le service d'un guide local professionnel francophone durant tout le pèlerinage.
- Le prêt d'un audiophone sur place pendant toute la durée du pèlerinage.
- Un sac de voyage, un livre guide et des étiquettes de bagage.
- L'assurance assistance et rapatriement MUTUAIDE avec extension COVID-19.
- Différentes offrandes pour les rencontres et célébrations ainsi que les pourboires pour les prestations prévues au programme (hébergements, restaurants, chauffeur et guide)

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément en chambre individuelle en option
- Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de Nantes
- Les repas non prévus au programme (1^{er} et dernier jours)
- Les boissons, les extras et d'une manière générale toutes les dépenses à caractère personnel.



Conditions Générales de Vente disponibles sur le site internet et sur demande

Conditions d'Annulation :

Garantie Annulation BIPEL :

La garantie annulation dont le montant non remboursable de 80€ est compris dans le forfait couvre l'annulation selon le service offert par l'agence Bipel, selon ce qui suit :

1. Déclenchement de la garantie :

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure (voir § suivant), BIPEL s'engage à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 80 € par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ... Les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation. L'annulation pour convenance personnelle n'est pas comprise dans l'assurance.

2. Cas de force majeure : Quels sont les événements générateurs du service « Garantie Annulation » ?

- En cas de maladie, pandémie COVID-19, accident ou décès :
 - de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait et de la personne vous accompagnant.
 - de vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant.
 - de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.La garantie annulation ne fonctionne que si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens.
- En cas d'incendie, dégâts des eaux obligeant la personne à rester sur place : à condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'ils se soient produits dans le mois précédant le départ.
- La Garantie Annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessus, à l'exclusion de tout autre. En outre, tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin et pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

IMPORTANT : L'organisateur se réserve le droit d'annuler ce pèlerinage si le nombre d'inscrits est insuffisant ou pour toute autre raison majeure, sans recours possible pour le pèlerin et sans pénalité pour l'organisateur.

Par ailleurs, en cas de non-présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage et/ou en cas de non-présentation des documents de voyage nécessaires à la réalisation du voyage (passeport, visa, carte d'identité,...), causes qui empêcheront son enregistrement, le client ne peut prétendre à aucune indemnité, quelle qu'en soit la raison.

3. Que faire en cas d'annulation ?

Vous devez contacter :

- D'une part, l'agence BIPEL aux horaires d'ouvertures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (en dehors de ces horaires, merci de nous laisser un message sur le répondeur) au 02 99 30 58 28. Et/ ou par email à l'adresse suivante : bipel@bipel.com.
- D'autre part, le Service Diocésain des Pèlerinages de Nantes aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h (en dehors de ces horaires, merci de nous laisser un message sur le répondeur) au 02 49 62 22 50. Et/ ou par email à l'adresse suivante : pelerinages@nantes.cef.fr.



En Terre Sainte avec le Pays d'Ancenis

28 Février 2022 – 10 Mars 2022



- Si l'annulation intervient le week-end ou un jour férié précédant la date de départ, nous vous remercions de composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur le carnet de voyages.

Pour être remboursé, il est obligatoire de nous contacter dès que vous êtes informés de l'annulation ! Un courrier devra suivre, et les documents suivants nous être envoyés, dans les 8 jours suivants la date de l'annulation, pour prétendre au remboursement :

- La copie du bulletin d'inscription de la personne,
- La copie des versements effectués,
- La copie du courrier d'annulation,
- Le justificatif de cette annulation (certificat médical, constat et/ ou attestation de l'assureur...)

Le règlement du litige se fera, dans la mesure du possible, dans le mois suivant la réception des documents mentionnés ci-dessus.

4. Quels sont les frais d'annulation ?

Pour les cas de force majeure, sur présentation des documents ci-dessus, et après étude du dossier, nous nous engageons à ne retenir que des frais d'inscription d'un montant de 80 € par personne de l'inscription jusqu'au jour du départ. Attention : pour les destinations exigeant un visa à l'entrée, si les démarches d'obtention ont déjà été engagées, les frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Pour toute personne ne fournissant pas les documents et/ou dont les conditions d'annulation ne rentrant pas dans les cas de force majeure :

- Jusqu'à 31 jours du départ : les frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...), ainsi que les frais d'inscription d'un montant de 80 € seront facturés.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant total du voyage,
- A moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90% du montant total du voyage,
- Le jour du départ, il sera retenu 100% du montant total du voyage.

Formalités aux frontières :

- Pour les participants de nationalité française, passeport valide 6 mois après la date de retour.
- Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du Consulat pour obtenir un éventuel visa.

Santé :

Chaque participant est invité à apporter avec lui les médicaments dont il a habituellement besoin (avec les ordonnances médicales) et ceux destinés à parer aux aléas de santé en voyage ("turista" par exemple). Les mesures particulières liées à la crise sanitaire COVID19 seront fournies en temps utile avant le départ.

Mentions légales :

- *Règlement Général pour la Protection des Données et Droit à l'Image :*



En Terre Sainte avec le Pays d'Ancenis

28 Février 2022 – 10 Mars 2022



Dans le cadre de votre participation aux activités du Diocèse, vous nous confiez certaines données personnelles, pour nous permettre de vous identifier ou de vous contacter. La fourniture de ces données vaut accord explicite de votre part pour que nous les conservions à cet usage le temps nécessaire.

Sauf demande particulière de votre part, vous nous autorisez, par votre inscription, à publier, sur nos sites ou documents, des photos ou des vidéos d'événements sur lesquelles vous pourriez éventuellement figurer. Vous nous autorisez également à utiliser vos données pour vous adresser périodiquement des informations générales sur nos activités. Nous nous engageons à ne pas transmettre ces données à des tiers sans votre accord.

En vous inscrivant à l'un de nos pèlerinages, vous nous autorisez également, sauf demande de votre part, à transmettre vos coordonnées aux autres participants du pèlerinage.

Conformément à la loi " informatique et libertés " et dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant que nous conservons, vous pouvez vous adresser au Service Diocésain des Pèlerinages.

- *Cession du contrat :*

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués. Cette disposition suppose notamment que les changements d'identité soient acceptés par les prestataires, et en particulier par les compagnies aériennes.

* * * * *